Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Délégation à la Sécurité
et à la Circulation Routières

Sous-direction de l'éducation routière

Paris, le 26 AOUT 2010

Monsieur le Président Délégué Général,

Par courrier du 17 mai 2010 vous aviez appelé mon attention sur d'éventuelles pratiques illégales de la société « », agence de location de véhicules doubles commandes à destination d'élèves conducteurs. Le site Internet de cette société proposait notamment la mise à disposition d'un professionnel de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière au titre d'accompagnateur.

Mes services avaient alors saisi le préfet des Côtes d'Armor, lui demandant de bien vouloir diligenter une enquête sur l'activité de cette société, via la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et (ou) les services déconcentrés de la Direction Générale du travail (DGT).

J'ai l'honneur de vous informer que, par une lettre du 9 août 2010 adressée à la Délégation à la Sécurité et à la Circulation routière, le préfet des côtes d'Armor porte à notre connaissance le fait que la société « » ne fait plus appel aux services de cet accompagnateur, ce dernier ayant lui même renoncé à exercer ce rôle. Les services de la direction de la règlementation et des libertés publiques ont également pu constater, après contrôle, que le site de cette société ne mentionnait plus la possibilité de se faire assister par un accompagnateur.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président Délégué Général, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Le Sous-Directeur
de l'Education Routière

Marc MEUNIER

Monsieur Jean-Louis BOUSCAREN
Président Délégué général de l'UNIDEC
58 Cours Gambetta
34 000 MONTPELLIER

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir